

**Lignes directrices du Programme de subventions –
Communautés actives**
Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport
Direction du sport, des loisirs et de la vie active (DSLVA)



« L'activité physique est un facteur important qui contribue à notre santé. Elle aide également à bâtir des communautés vivantes et à améliorer la qualité de vie pour tous! »

Nous sommes fiers d'offrir le *Programme de subventions – Communautés actives*. Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à atteindre le but national d'augmenter le niveau d'activité physique de sa population de 10 points de pourcentage d'ici 2010.

Ce programme de subventions appuiera des activités et des projets qui **sensibilisent** les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à l'importance et au plaisir que procure l'activité physique et qui leur fournissent des **possibilités nouvelles ou améliorées** d'être actifs. Vous et votre organisme pouvez jouer un rôle et aider le Nouveau-Brunswick à prendre des mesures positives pour atteindre ce but important!



***Venez vous joindre aux Néo-Brunswickois
et Néo-Brunswickoises actifs!!***

A. Pourquoi un programme de subventions dans les communautés?

La **Stratégie du mieux-être** du Nouveau-Brunswick vise l'amélioration de la santé de tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Les quatre piliers de la stratégie sont les suivants : l'alimentation saine, la réduction du tabagisme, la bonne forme mentale et l'activité physique. L'activité physique constitue un volet important de la Stratégie et le principal objectif du programme de subventions. Nous imaginons des localités où les personnes sont actives à l'école, à la maison et au travail. Ensemble, nous pourrions atteindre ce but. Nous devons déterminer les besoins des collectivités et encourager des dirigeants et des partenaires à se réunir pour les satisfaire. De cette façon, nous construirons quelque chose qui durera bien au-delà de l'année 2010! Ce programme aidera les collectivités à se lancer et à changer les choses!

B. Ce programme de subventions nous permettra :

- d'augmenter les possibilités pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de participer à des activités physiques intégrées à leur vie quotidienne;
- d'encourager et d'appuyer un leadership en matière d'activité physique;
- de sensibiliser davantage le public aux avantages de l'activité physique et au plaisir qu'elle procure;
- de s'attaquer aux obstacles courants qui se présentent par rapport à l'activité physique;
- d'encourager la participation des personnes qui ne sont pas actives actuellement.

C. Montant des subventions :

- **Les subventions régionales** pourront atteindre **5 000 \$**. Nous avons hâte de connaître les propositions de vos localités, grandes ou petites.
- **Les subventions pour les projets visant plusieurs régions ou l'ensemble de la province** pourront atteindre **10 000 \$**.

Appelez immédiatement le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour entrer dans le jeu! Des **conseillers régionaux et provinciaux** de la Direction du sport, des loisirs et de la vie active sont prêts à vous aider!



D. Quel est le processus?

1. Discutez avec d'autres personnes... **De quoi a besoin la collectivité visée?**
2. Si votre proposition concerne une localité – **communiquez** avec votre conseiller régional de la DSLVA. Si votre proposition concerne la province – communiquez avec un conseiller provincial de la DSLVA.
3. Si, après discussion, vous et le conseiller êtes d'accord que votre proposition **correspond** aux **objectifs** de *Communautés actives*, vous recevrez un formulaire de demande.
4. Lisez le formulaire et **remplissez-le**. Vous pourrez toujours demander l'aide du personnel.
5. **Soumettez** votre formulaire de demande à un conseiller de la Direction du sport, des loisirs et de la vie active (DSLVA)

E. Qui peut soumettre une demande?

Tous les auteurs d'une demande doivent faire partie d'un organisme communautaire. Les organismes admis à soumettre une demande au **Programme de subventions - Communautés actives** comprennent :

- les groupes et les organismes bénévoles à but non lucratif; les coalitions et les réseaux communautaires; les associations et les organismes professionnels
- les communautés et les municipalités



F. Est-ce que ceux ayant déjà obtenu une subvention peuvent présenter une nouvelle demande?

- Les personnes ayant déjà obtenu une subvention peuvent présenter une nouvelle demande pour :
 - un **projet tout à fait nouveau** et n'étant pas lié au projet pour lequel elles ont déjà obtenu une subvention;
 - **améliorer** leur projet pour lequel une subvention a déjà été reçue, mais il faut montrer clairement de quelle façon le projet sera amélioré.

G. Quels types d'activités seront pris en considération pour être financés?

Des fonds sont disponibles pour la planification et la mise en œuvre d'activités **communautaires** qui **encouragent et appuient l'activité physique** ou qui **sensibilisent** aux possibilités et aux avantages de faire de l'activité physique. Les fonds peuvent servir à développer des projets existants ou à en planifier de nouveaux et à les mettre en place. Nous attendons vos idées avec impatience!

Plus précisément, les types de dépenses admissibles comprennent : la formation de chefs; la promotion et la sensibilisation; la préparation et la distribution de matériel d'enseignement; les ateliers; le réseautage; la création d'un programme; les coûts de prestation du programme; l'équipement nécessaire pour le programme.

Nota : L'équipement sera considéré comme une dépense admissible s'il est nécessaire pour l'appui d'un projet offrant des possibilités nouvelles ou améliorées d'être actif. Les demandes visant uniquement l'achat d'équipement ne sont pas admissibles.

Votre groupe a peut-être déjà une bonne idée de ce qu'il veut faire. Si c'est le cas, c'est parfait! Mais si vous cherchez encore des possibilités de projets, vous trouverez ci-dessous des exemples comme « éléments de réflexion ». Ils peuvent vous aider à donner forme à vos propres idées...

- La marche et le cyclisme sont des formes d'activité populaires tant comme sources d'activités physiques que comme moyens de transport actifs; ils pourraient être des éléments importants de votre proposition.
- Vous pouvez choisir de vous concentrer sur certains groupes de la population (p. ex. : les préadolescents et leurs parents).
- Une localité ou une région peut vouloir commencer par rassembler un réseau de spécialistes pour déterminer les besoins en matière d'activités physiques.

Vert l'action – Organisme national qui encourage l'**activité physique en plein air**. Informez-vous sur les différents programmes susceptibles d'être appliqués localement tels que Rêves de glace, Jardinage pour la vie et Hivert l'action.
www.vertlaction.ca



Organisez des clubs de randonnée pédestre qui se donnent rendez-vous sur les **sentiers**. Peut-être qu'un **défi lancé à la collectivité ou au voisinage** inciterait les gens à bouger. Renseignez la population sur des moyens d'inciter leur famille à devenir et à demeurer actives durant toute l'**année**.

Nota : Les projets visant à surmonter les obstacles d'un groupe sous-représenté, comme la population autochtone, les personnes handicapées, les femmes et les filles, etc., seront privilégiés.

Pour en savoir davantage
...

H. Quels types d'activités ne seront pas pris en considération pour être financés?

- Les activités scolaires faisant partie d'une journée scolaire normale (mais les écoles peuvent être utilisées pour des programmes communautaires);
- le développement de sports de compétition et la formation dans ce domaine;
- les projets et les initiatives recevant déjà des fonds du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport ou de la Direction du sport, des loisirs et de la vie active;
- les activités ou les programmes normalement exécutés dans le cadre des responsabilités ou du fonctionnement réguliers d'un organisme (sauf si on propose une nette amélioration du programme);
- la prestation de programmes et de services existants ou la reproduction de tels programmes et services;
- les dépenses en immobilisations pour la construction, la rénovation ou l'achat d'immeubles;
- les activités de recherche à l'échelle de la province.

I. Quelles sont les échéances dont il faut tenir compte?

Un bon nombre d'étapes doivent être suivies pour l'élaboration d'une proposition dans le cadre du Programme de subventions – Communautés actives. Afin de préparer une demande avec succès, prévoir assez de temps. Pour de plus amples renseignements, cliquez « [pour en savoir davantage](#) ».



Pour en savoir davantage
...

J. Combien d'argent sera disponible pour les projets?

Les subventions régionales pourront atteindre **5 000 \$**. Les subventions pour des projets visant plusieurs régions ou l'ensemble de la province pourront atteindre **10 000 \$**. Selon leur nature et leur portée, les plus petits projets pourront être financés entièrement alors que les plus importants devront peut-être obtenir une aide financière et un soutien en nature d'autres sources et les indiquer clairement.

K. Comment saurons-nous si les activités de notre projet ont une incidence positive?

L'évaluation est très importante. Tous les projets doivent inclure une composante d'évaluation dans leur plan et la respecter.



Pour en savoir davantage...

L. Y a-t-il d'autres points dont il faut tenir compte?

- ▶ Vous devrez avoir un plan établi pour vous aider à suivre les étapes du projet.
- ▶ Selon les types d'activités de votre proposition, vous devrez peut-être commencer par former des chefs. Nous savons que la qualité de l'expérience sera déterminée par la qualité du chef!
- ▶ Si vous proposez des activités physiques organisées, vous devez penser à une assurance de responsabilité civile. Examinez ces options avec votre bureau municipal et communiquez avec nous si vous avez besoin d'aide.
- ▶ De plus, les participants à des activités physiques doivent toujours connaître les risques éventuels et vous pouvez avoir besoin de formulaires de consentement.
- ▶ Il se peut aussi que l'on vous pose, dans le cadre de votre projet, des questions au sujet des bienfaits de l'activité physique. Nous vous conseillons de réunir des renseignements à l'intention des participants possibles ou autres personnes et organismes intéressés.



Pour en savoir davantage
...



Pour en savoir davantage
...

Alors...

Êtes-vous intéressés à vous joindre à d'autres Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises pour sensibiliser votre localité et lui offrir des possibilités nouvelles ou améliorées de faire de l'activité physique?

Si oui...

Allons-y!

Vous vous rappelez la marche à suivre?

Premièrement, communiquez avec le [conseiller approprié de la Direction du sport, des loisirs et de la vie active.](#)